EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ARNAC SUR DOURDOU Séance du 15 Novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze Novembre à 17 heures , le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mr Guy SALES, Maire.

<u>Etaient présents</u>: Mme MATHIEU Marie-Claude, PRESLES Nathalie, Mrs GARENC Christophe, ROQUES Didier, SALES Christian, SALES Guy.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Mme PRESLES Nathalie

Objet : Equipement en extincteurs et mise en place des plans d'évacuation.

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que pour garantir la sécurité incendie dans les bâtiments communaux, il est nécessaire d'établir un plan d'évacuation et de mettre en place des extincteurs.

La Société CHUBB a été consultée.

Monsieur le Maire présente le devis reçu dont le montant s'élève à 791,92 TTC.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, le conseil :

- Valide le devis tel que présenté,
- Autorise l'achat et l'installation par la Société CHUBB des extincteurs et plans d'évacuation.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à ce dossier.

Pour copie conforme,

Le Maire, Guy SALES

